



Conseil municipal

Compte rendu sommaire

Séance du 10 novembre 2021 à 19H30

L'an deux mille vingt-et-un, le 10 novembre,

Le Conseil municipal de la Commune de CÉZAC dûment convoqué, s'est réuni à 19H30 en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme PORTE Nicole, Maire.

Nombre de membres en exercice : 22

Date de convocation : 5 novembre 2021

Présents (19) : Mme PORTE Nicole, Maire – Mmes HOSTIER Martine, BOITARD Béatrice (*arrivée à 19h42*) ; MM. MASSON Hugo, HAPPERT Éric, FOUCHÉ Laurent, Adjointes – Mmes BONARINI Sonia (*jusqu'à 21h19*), LAINÉ Agnès (*arrivée à 19h42*), LAVANDIER Isabelle, LEGAI Viviane (*arrivée à 19h42*), MANCHE Fabienne, MARCHAND Maïté, MÉTEYER Sylvie ; MM. BUSQUETS Bruno, MACARY Laurent, MAURILLE Bruno, MEHATS Patrice, MORET Jérémy, OLIVIER Manuel, Conseillers municipaux.

Pouvoirs (3) : M. RECLUS Michaël à Mme PORTE Nicole,
M. PETIT Christophe à M. OLIVIER Manuel,
Mme CHEVRIER Cécile à M. HAPPERT Éric.

Absents excusés (3) : Mme CHEVRIER Cécile ; MM. PETIT Christophe, RECLUS Michaël.

Secrétaire de séance : M. HAPPERT Éric.

-o-o-o-o-

ORDRE DU JOUR

- | | |
|--|-----------|
| - Approbation du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2021 | unanimité |
| - Nouvelle Mairie – Choix du maître d'œuvre pour la rénovation du bâtiment cadastré section AC n°239 | unanimité |
| - Nouvelle Mairie – Choix du prestataire pour le relevé topographique | unanimité |
| - Décision budgétaire modificative n°4 – Budget principal 2021 – Virements de crédits SIAEPA du Cubzadais – Fronsadais – Adoption du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement – Année 2020 | unanimité |
| - Cimetière communal – Procédure de régularisation avant reprise des sépultures sans concession relevant du régime du terrain commun | unanimité |
| - Cimetière communal – Modification des catégories de concessions funéraires et fixation des tarifs | unanimité |
| - Rétrocession à la commune d'une concession funéraire dans le columbarium | unanimité |
| - Adhésion à la mission complémentaire à l'assistance à la fiabilisation des droits en matière de retraites du Centre de Gestion de la Gironde par voie conventionnelle | unanimité |
| - Don de matériels divers offerts par l'Association des Parents d'Elèves pour le bénéfice des écoles | unanimité |

DÉCISIONS DU MAIRE (art. L.2122-22 du CGCT)

- Frais d'honoraires de Maître LACAVE, avocat, relatifs à la rédaction d'un congé avec refus de renouvellement et sans indemnité d'éviction au profit de Mme SOULARD Marie-Christine, gérante du kiosque à pizzas, pour un montant de 1 400 €,
- Frais d'honoraires de Maître LACAVE, avocat, relatifs à la rédaction d'un bail dérogatoire de Mme SOULARD Marie-Christine, gérante du kiosque à pizzas, pour un montant de 600 €,
- Frais d'honoraires de Maître LACAVE, avocat, relatifs à la rédaction d'une requête en référé-constat devant le Tribunal Administratif de Bordeaux avec dépôt et suivi de la procédure de péril imminent sur l'immeuble de M. ASSERMOUH Ali, pour un montant de 1 320 €.

QUESTIONS DIVERSES

- Cérémonie du 11 novembre à 11h suivie d'un vin d'honneur dans la salle des fêtes – Présence de 10 jeunes sapeurs-pompiers,
- CCLNG : participation de 4 élus au plan de rénovation des chemins de randonnée,
- CCLNG : construction du futur ALSH : recherche d'une parcelle plus grande pour la réalisation du projet.

SÉANCE LEVÉE À 21 H 38

Vu pour être affiché, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

Nicole PORTE

NB : Les décisions du Conseil municipal et les débats y afférents sont retranscrits sur le procès-verbal qui peut être consulté par toute personne physique ou morale après son adoption en séance ultérieure (art. L.2121-26 du Code Général des Collectivités Territoriales).